



BUREAUX No 25 RUE ST-THERESE. — P. O. BOITE 2144, MONTREAL.

Je me nâle... lire tout de peur d'être plus tard obligé d'en pleurer.... FIGARO.

VOL III No 8

MONTREAL, 8 OCTOBRE 1881.

1 CENT LE NUMERO

H. BERTHELOT, Editeur-Propriétaire.

W. F. DANIEL, Imprimeur



LA RETRAITE D'UN GRAND CHEF.

Mercier, le chef de la tribu des Peaux Rouges, enterre son tomahawk au moment où la tribu des Bleus entre dans le sentier de la guerre. Le jongleur David persiste toujours à présenter le calumet de la paix à la tribu hostile.

Feuilleton

DEUX NOELS

Le crime, les remords et le pardon du Duc de de Kerberzoff.

« Toutes les nouvelles lampes avaient pour gardiens des anges blancs et beaux comme la beauté; d'autres lampes avaient des anges noirs, laids et méchants; ils semblaient attendre avec impatience le moment où la flamme s'éteindrait. Qu'est-ce que tout cela? demandai-je à mon guide. Ce sont les âmes des humains.

Celles qui s'allument si brillamment sont les âmes des nouveaux nés; des anges sans tache les gardent. Voici les âmes de ceux qui sont à l'âge où l'on pense! L'Esprit du mal et l'Esprit du mal se les disputent. Les dornières qui s'éteignent sont les mourants de la terre, et vois, me dit-il en me montrant plusieurs lucens prêts à s'éteindre, vois; à la minute suprême le dernier soufflé revient presque toujours à l'esprit du bien. Alors je demandais à voir ma lampe. « Viens, » me dit-il, et l'être étrange qui me conduisait m'entraînant sous les voûtes innombrables, me fit voyager longtemps. Enfin, m'arrêtant brusquement: « Regarde! Voilà ton âme! » Je fus pétrifié de terreur. Une seule goutte d'huile restait

dans ma lampe et au-dessus un ange aux ailes noires soufflait sur sa flamme pour en activer la fin. J'eus peur et je fus lâche, oui, je fus lâche, dit le duc en tremblant de tout son corps.

« Ecoute, Robert... écoute! A côté de moi brillait une flamme de l'éclat le plus pur: un ange aux ailes toutes blanches protégeait cette lampe d'or. L'Esprit du mal vint me parler à l'oreille! »

Le vieux duc s'arrêta; on eût dit que la voix lui parlait encore. Son oeil s'injecta de sang, ses cheveux se dressèrent d'horreur, ses dents claquaient d'effroi.

Il continua d'une voix stridente: « Je m'approchai de la lampe brillante! l'ange aux ailes blanches me regarda douloureusement, mais l'ange aux ailes noires

parlait toujours. Je ne vis rien, je ne voulus rien voir. J'arrachai une plume à l'ange noir et la trempant dans la lampe brillante, je pris l'huile goutte à goutte et la versai dans la mienne. Ma flamme devint scintillante et rouge comme du sang, l'autre palissait mais gardait un éclat d'étoile; il ne restait plus qu'une goutte d'huile. L'ange blanc étendit son aile pour m'arrêter; mais un ange aux ailes sacrées, portant un glaive d'or, passa rapidement: « Laissez faire cet homme! Dieu jugera », dit-il. Je pris la dernière goutte d'huile... Alors j'eus peur.

« Quelle est cette lampe? » demandai-je en montrant la pauvre flamme prête à s'éteindre! Et la voix répondit: « C'est l'âme de ton fils bien aimé! Au même mo-

ment la lampe brillante s'éteignit; l'ango blanc prit son souffle dans ses ailes et s'envola en poussant un cri de douleur. L'Esprit du Mal répondit par un de triomphe.

"Je m'éveillai glacé d'horreur. Dans ma chambre deux cadavres étaient étendus, broyés, méconnaissables; mon fils prévenu par sa fiancée, avait voulu protéger sa fuite et le piège criminel inventé par moi les avait tués tous les deux. C'était Noël! Il y vingt ans de cela..."

Le vieillard retomba sur le fauteuil duquel. Les larmes ruisselèrent sur son visage! "Cesse," dit-il au nègre préposé à la garde de la précieuse lampe, "cesse d'arroser cette flamme, J'ai fait ma confession, je puis mourir maintenant. Mais Dieu me pardonnera-t-il?"

En ce moment les cloches sonnerent à tout volée dans le château et les chants d'église se firent entendre. Les portes de la grande salle s'ouvrirent. Dans le fond, la chapelle du vieux manoir était resplendissante de lumières; l'Enfant Jésus sur sa couche de paille parut rayonnant de gloire et de pardon. Le vieux duc tomba à genoux devant l'Enfant-Dieu: "Homme, dit la voix du prêtre, Jésus est né, a souffert, est mort pour racheter les péchés de l'homme: Tu as péché, tu as souffert, tu te reposes, Dieu te pardonne! Que ton âme s'envoie en paix!"

Alors le vieillard, tournant son regard vers la lampe d'or, vit au-dessus un ange aux ailes blanches. Cet ange, il le reconnut: c'était le gardien de la lampe brillante. L'ango lui sourit doucement, et prenant dans ses ailes la lueur prête à s'éteindre, il s'envola vers le ciel. Le duc de Kerborzoff était mort!

SARAH BERNHARDT.

A l'Exposition.

Une des gentilles soubrettes du Grand Vatel s'approche de la table d'un client qu'elle est habituee de servir en ville et lui dit:

—A la table là-bas il y a un gros monsieur de Toronto qui demande comment on dit en anglais "du veau sauté."

—Parbleu! C'est bien simple, ma petite. Veau c'est *calf* et sauté c'est *jump*. Tu lui diras. It is some jump the calf.

La servante retourna à la table du client anglais et lui donna la traduction susdite.

Tête de John Bull!

* * *

Une distraction d'un témoin en cour criminelle:

Ce témoin avait fait traiter sa femme par un médecin non diplômé. Mais, lui demanda M. le Président, Qu'est-ce qui a déterminé votre choix, d'où connaissez-vous ce preton u médecin; qui vous l'a indiqué?

—Je l'ai pris parce qu'il a traité la femme de mon voisin.

—Et la femme de votre voisin a été guérie?

—Non, Monsieur, elle est morte.

LE VRAI CANARD

MONTREAL. 8 OCTOBRE 1881.

ABONNEMENT.

UN AN.....50 Cts
SIX MOIS.....25 Cts
LE NUMERO.....1 Ct.

CONDITIONS:

Le *Vrai Canard* se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois, 10 par cent de commission accordée. Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs Greenbacks reçus au pair.

H. BERTHELOT

Bureau: 23, 25 Rue Ste-Thérèse
En face de l'Hôtel du Canada
Boite 2144 P. O. Montréal.



PROCLAMATION.

A tous les habitants des deux bords de la Rivière Yamaska et à tous ceux que les présentes concernent.

SALUT:

Attendu qu'il faut de l'eau dans la Rivière Yamaska pour le 12 octobre courant à l'inauguration des travaux du croisement entrepris par M. Fabien Vanasse, Son Excellence le Gouverneur Général en conseil, a décidé ce qui suit: Il est strictement défendu de puiser, ou lever, charroyer, pomper ou détourner l'eau de la Rivière Yamaska depuis la date de cette proclamation jusqu'au 12 octobre après-midi.

Tout contrevenant encourra la pénalité fixée par le statut fait et pourvu en pareil cas.

(Signé,)

DELORME.

UNE SCENE ANGELIQUE

Le *Vrai Canard* est las d'entretenir ses lecteurs de futilités terrestres; anjo rd'hui il se permettra de faire une incursion dans le monde immatériel.

Nos lecteurs savent que chaque homme a un bon et un mauvais ange qui lui inspire le bien ou le mal qu'il fait. Nos hommes politiques et nos journalistes ne sont pas sans donner beaucoup de tinction aux anges qui sont attachés à leurs personnes.

L'autre soir, c'était pendant la dernière semaine de l'exposition. Son excellence le lieutenant-Gouverneur, les honorables MM. Chapleau, Loranger, Ross, Pâquet, Mercier; MM. Sénécal, Tassé, Beaugrand, L. O. David s'étaient endormis paisiblement et roupillaient dans le sommeil des justes après avoir sâblé le cham-

pagne et les vins fins du comite des citoyens. Ils étaient bercés par les rêves les plus doux et no songaient pas à mal.

Les bons et les mauvais anges des dormeurs qui n'avaient pas pris de recreation depuis longtemps, eurent l'idée de profiter ensemble du sommeil prolongé de leurs protégés pour aller faire une promenade. Ils s'étaient dit: Ces politiques ne peuvent pas faire de mal en dormant. Allons y gaiement.

Les bons anges de ces messieurs après avoir secoué de leurs ailes la poussière du terrain de l'exposition et de nos rues mal arrosées convinrent d'aller ensemble dans la salle du Club Cartier afin de tailler une bavette à la bonne franquette sur la conduite de leurs hommes.

Les mauvais anges dirigeront leurs pas vers les bureaux de la *Patric* et s'assirent sur la chaussée du trottoir. Nous allons écouter les conversations dans les deux groupes. Dans celui des bons esprits nous entendrons un langage poli et châtié, dans celui des esprits impurs le dialogue se fera avec plus de grossièreté et sera emâillé de gros mots que l'on trouve dans le répertoire des journalistes radicaux.

Écoutons parler les bons esprits réunis dans la salle du Club Cartier.

Conversation des bons anges.

La parole est au bon ange de M. Chapleau.

C'est moi qui ai la tâche la plus difficile à remplir. Je vous assure que c'est sérieux d'inspirer de bonnes pensées et de bonnes actions au premier ministre de la province de Québec. Aussitôt que je lui donne une bonne inspiration, les spéculateurs qui l'entourent le poussent à faire de mauvaises actions. Depuis trois semaines, j'essaie de le convaincre que c'est très mal d'obliger les employés du chemin de fer du Nord à travailler le dimanche.

Son mauvais ange est là qui lui échote toujours à l'oreille, "Envoie donc fort. C'est \$10.000 par mois que tu gagnes par tes trains du dimanche. La pauvre âme se laisse gagner et je suis forcé de lui donner une mauvaise note. Encore dernièrement je lui conseillais de ne pas laisser travailler les prisonniers, pendant qu'il y a tant d'honnêtes ouvriers pressés par la misère et manquent de travail. Les contracteurs amis du gouvernement réalisaient de bons bénéfices et il a encore fait la sourde oreille.

Un autre bon esprit dit à son tour:

—Moi, je suis le bon ange de Mercier et je n'ai qu'à me féliciter de sa conduite. Il écoute aujourd'hui tout ce que je lui dis. C'est un homme de cœur et de bon sens. Je lui ai conseillé de se retirer de la politique et de cesser toutes relations avec les rouges de l'école de la *Patric*. Il avait tout à perdre et rien à gagner. On ne voulait seulement pas le reconnaître comme chef du

parti dans son district. C'était les gens de la *Patric* qui voulaient le conduire par le bout du nez. Mercier a voulu parler de coalition et on lui a jeté la pierre. Il abandonna ses amis à la veille d'une grande lutte. Il a suivi mon avis et il a bien fait. Il comprend bien que s'il se couche avec des chiens il se lèvera avec des puces.

—Vous avez raison, dit le bon génie de Joly, mon protégé agit de même. Je lui ai fait voir qu'il allait se perdre avec ses partisans. Maintenant il est bien repentant et il parle d'aller passer deux ans en France avec sa famille.

Turcotte est aussi dans la bonne voie. On m'a dit qu'il allait partir sous peu pour Manitoba afin de s'y fixer. Pour son bien-être futur il faut espérer qu'il exécutera son projet. Tenez, voulez-vous que je le dise. Les rouges sont au bout au bout de leur poloton. Nous ne ferions que de mauvaises affaires avec eux si on les gâgne pas à la cause de la coalition.

—La coalition, dit le bon ange de M. L. O. David. C'est moi qui ai suggéré cette idée à mon protégé. Malheureuse ment il a cru avoir affaire à d'honnêtes gens et il s'est trompé. Il ne me reste plus qu'à lui inspirer un peu de patience et de résignation.

Ici la conversation fut interrompue par le bon génie de M. Sénécal. Il dit à ses compagnons:

—Excusez-moi, il faut que je vous quitte à l'instant. Mon homme ne dort pas plus qu'une heure ou deux par nuit. J'ai de bonnes idées à lui inspirer. Il faut que je me dépêche avant que le mauvais esprit se mette à son chevet. C'est moi qui ai la besogne la plus forte à remplir. Je perds souvent mon latin lorsque je donne de sages conseils à mon protégé. Cependant je ne désespère pas; le fond est encore bon.

Maintenant allons rejoindre les mauvais esprits qui sont en train de converser assis sur le trottoir en face des bureaux de la *Patric*.

Conversation des mauvais anges.

—Moi, dit le mauvais génie du directeur de la feuille radicale, je n'ai pas à me plaindre de mon protégé. C'est un homme qui se fait aller une butte! Il n'y a pas de danger qu'il lui pousse de la corne aux genoux. Il n'est pas l'ami des gens qu'il appelle clericococarfarditrudefoliques.

Tous les samedis je lui inspire toutes soies qu'il monte contre les amis du clergé. Si je puis avoir la chance de voir les libéraux grimper au pouvoir, je suis certain de lui fournir toutes les idées croches imaginables pour embêter les ministres.

—Je vois que vous êtes content de votre homino, dit le mauvais ange de M. Sénécal. Je ne suis pas du tout satisfait du mion. Il me trimballe un peu trop. Je suis fatigué des voyages à Québec, à Ottawa, à New-York et à Paris. Ça n'a abouti à rien de bon pour moi. J'ai toujours l'espoir qu'il fera quelque coup de mon inven-

tion. Les élections approchent. C'est alors que mon homme fait des siennes. Il reste à savoir s'il y aura nécessité pour lui de tirer les mêmes ficelles qu'il a fait jouer pour renverser le gouvernement Joly. Par malheur, je crois foncièrement que Chapleau n'aura pas besoin de recourir aux mêmes trucs pour augmenter sa majorité en chambre.

Le mauvais ange de M. Joseph Tassé prit alors la parole.

— Quand à moi, dit-il, je ne m'arrange pas bien à la *Minerve* depuis le départ de Dansereau.

Je me suis bien amusé avec mon homme lorsqu'il a appris que Fréchette était couronné à Paris et qu'on devait lui offrir un banquet à Montréal. Je lui ai seringué un seau de fiel dans le cœur et pendant plusieurs mois il a fait mes délices dans mes brocards contre le poète. J'éprouve parfois de l'ennui en sa compagnie surtout lorsque je suis seul avec lui dans son bureau et qu'il relit à haute voix son discours à la convention de Québec. Je baille tout le temps à me décrocher la mâchoire.

La conférence des mauvais esprits s'arrêta-là. L'aube allait paraître et il fallait qu'ils se rendissent de suite au chevet de leurs protégés pour leur insinuer de mauvaises pensées à leur réveil.

NOS RAPPORTS AVEC LA FRANCE.

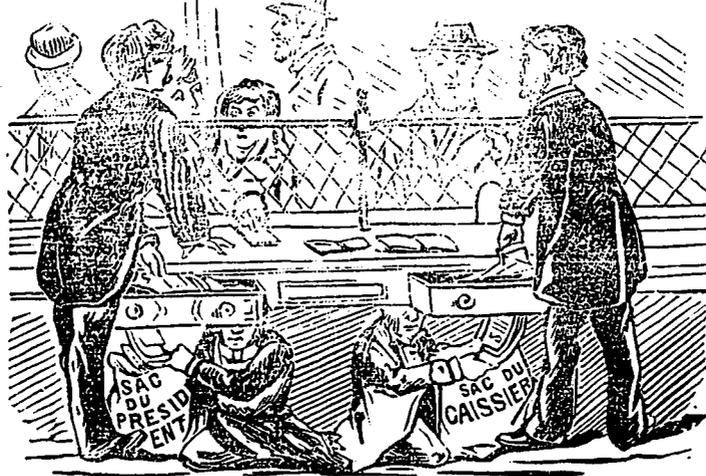
Le *Vrai Canard* ne s'est pas encore prononcé sur la question d'établir des rapports plus intimes avec la France. Nous devons féliciter M. Jos X. Perrault sur le résultat de sa mission patriotique à Paris. Il a réussi à établir une ligne régulière de paquebots français entre Québec et Le Havre. Ce service maritime, nous n'en doutons pas, aura pour effet de resserrer les liens qui nous unissent à la France.

Soulement nous n'apprenons pas le zèle que mettent les Français aujourd'hui à rétablir des rapports intimes avec les canadiens. Le télégraphe nous a appris il y a quelques jours qu'un Parisien avait enlevé la femme d'un sénateur de Québec. Ce Français n'a pas suivi l'avis du grand diplomate Talleyrand qui disait à ses fonctionnaires: "Surtout pas de zèle!" Nous voulons bien avoir des relations d'intimité avec notre ancienne mère patrie, pourvu que les Français y mettent un peu de convenances.

On nous écrit :

Je suis allé entendre le magnifique drame de M. L. O. David, à l'Académie de Musique. Je suis sorti pendant le premier entr'acte pour prendre des rafraîchissements dans la buvette du théâtre. Là je rencontrai un monsieur porteur d'une chevelure absalonnienne qui me demanda de lui passer ma contremarque pour cinq minutes afin d'assister à une

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION



NOS SOCIÉTÉS DE CONSTRUCTION.

La liquidation est arrivée. Le lecteur voit ce qui se passe dans les coulisses.

scène ou deux du second acte. Je consentis à ce qu'il me demandait. Le deuxième passa et mon ami ne revenait plus. Après le troisième acte je faisais encore pied de grue dans le vestibule. Fatigué d'attendre je dus me résigner à m'acheter un nouveau billet de parquet que je payai 75 cts.

Morale. Ne prêtez jamais votre *check* lorsque vous avez un ami qui s'en sert, s'en sert trop.

TRIBUNAUX.

Un voyage de noces.

Le mari frise la soixantaine : il fait partie depuis longtemps de la catégorie des vieux barbons.

La femme n'a plus d'âge. Tous deux se posent en jeunes mariés.

Illusions de l'amour ! Il en est ainsi, cependant ! et leur comparaison en police correctionnelle n'est que l'épilogue de leur voyage de noces.

M. le président (au prévenu). — Vous vous nommez Vernouillet.

Le prévenu. — Oui, monsieur, Hippolyte. (Rires dans l'auditoire.)

Le prévenu parle avec beaucoup de volubilité. On jurerait qu'il appelle M. le président Hippolyte.

M. le président. — Et vous, madame, vous vous nommez Brizon. Vous êtes mariée à Vernouillet.

La prévenue. — (poussant son mari au coude, dit à voix basse :) Réponds pour moi.

Le prévenu. — Oui, monsieur, Eulalie Brizon, femme Vernouillet, cinquante-trois ans, nouvellement mariée. (Rires dans l'auditoire.)

Le prévenu, qui ne paraît pas d'humeur facile, se retourne du côté des vieux et reprend : Je suis marié... y a pas de déshonneur... je ne comprends pas que ça fasse rire... j'ai ici l'acte de mariage. C'est pas ma faute si j'ai cinquante-neuf ans et ma femme cinquante-trois... Ça ne m'empêche pas d'aimer Eulalie.

M. le président. — C'est bien : calmez-vous. Vous savez pourquoi vous êtes assigné, vous avez appelé le plaignant voleur, propre à rien, détraqué de femme, et vous lui avez donné des coups de poing, qu'avez-vous à dire ?

Le prévenu. — Je ne dis pas non. C'est possible... Je crois même que c'est très possible... Je vais vous expliquer mon cas. Je suis marié avec Eulie depuis six...

M. le président. — (Impatiente.) Allez donc au fait.

Le prévenu. — Depuis six semaines, Monsieur... Commerçants retiré teus deux... Moi, ancien épicière... elle, fruitière. Nous avions fait nos affaires, moi, dans le chocolat, elle dans les pommes de terre. Je lui faisais la cour. Elle m'avait toujours répondu : Après... quand nous aurons fermé la boutique, nous aurons plus de temps pour nous aimer. Enfin, le mariage... Une noce à faire tomber les vitres. Après le festin je dis à Eulalie : C'est l'heure... l'heure du train. Il s'agit de faire le voyage de noces.

M. le président. — Je ne vois pas.

Le prévenu. — Vous allez voir... Nous prenons le train pour Longueau. Il y avait un tas de wagons libres. Nous en choisissons un... (d'un ton solennel) il y a des heures où l'on aime à être seul... (rires dans l'auditoire.)

Voilà monsieur qui nous suit et s'installe dans notre compartiment.

Il faut vous dire que monsieur est un de nos voisins, un marchand de vin, le foustie du quartier, qui avant notre mariage, a fait courir un tas de faux bruits.

M. le président. — C'est bien son droit... de monter dans votre compartiment.

Le prévenu. — Oui, mais attendez. Ça me gênait de le voir là. Je descends, il descend. Nous montons, il monte avec nous. Nous redescendons; il redescend. Nous remontons, il remonte !

M. le président. — C'est donc un verbe que vous déclinez... (rires dans l'auditoire). Enfin vous êtes installés, c'est heureux... et après.

Le prévenu. — J'étais forcé de subir sa présence. Je dis à ma femme : Que veux-tu ?... et le train se met en marche... Oui, mais je vois monsieur qui déplie un grand foulard et qui le met en marmotte sur sa tête.

M. le président. — C'était encore son droit, il me semble.

Le prévenu. — Je n'aime pas les plaisanteries, surtout le soir des noces... or, monsieur avait noué son mouchoir, en relevant les deux coins sur le devant de la tête de façon... de façon que... j'oserais jamais vous le dire... Mais vous me comprenez. (Rires dans l'auditoire.) Le tribunal a peine lui-même à contenir son hilarité.)

J'ai eu des malheurs autrefois dans mon premier ménage. Ce monsieur les connaît. Ce n'était pas le moment de les rappeler. En se coiffant ainsi, c'était une allusion, d'autant plus qu'il me regardait d'un air gogounera qui me disait bien des choses.

M. le président. — Est-ce tout ?

Le prévenu. — Pas encore... Avec cela, monsieur fredonnait entre les dents une chanson... Enfin, Dieu merci !... on voyant ma patience, monsieur finit par s'endormir. Je le croyais, du moins... Je m'approche de plus près d'Eulalie... nouveau marié... Tout à coup je crois entendre un bruit de sifflet... Je me retourne. Monsieur était dans son coin, toujours dormant en apparence... J'achève ma phrase interrompue. Le sifflet redouble. Cette fois, il n'y avait pas à s'y tromper. Monsieur ne dormait pas. Il avait apporté avec lui un de ses petits instruments en bois avec lesquels on imite le cri de certains oiseaux... L'allusion était sanglante. Le rouge me monte au front. Je me fâche... le train s'arrête... il descend... je descends...

M. le président. — (à mi-voix) Les verbes qui recommencent !

Le prévenu. — Je le suis... Je lui dis son fait... L'ai-je traité de voleur, de propre à rien ?... lui ai-je donné un coup de poing ?... C'est possible... très possible même, comme j'avais l'honneur de vous le dire en commençant. Mais, un soir de noces, dans un voyage... en présence d'Eulalie... Cette plaisanterie... le foulard au coin... le sifflet... J'ai appris depuis qu'il avait annoncé à l'avance aux habitués de son café le tour qu'il se proposait de me jouer. A mon tour, vous entendez d'où vous êtes les quolibets dont j'ai été assailli. J'ai été forcé de changer de quartier. Quand à Eulalie...

M. le président. — En voilà assez. Vernouillet s'assied. On entend deux témoins. Eulalie est acquittée, Vernouillet est condamné à 25 francs d'amende.

Espérons que cette aventure, qui est venue troubler le premier jour de noces de Vernouillet ne l'empêchera pas d'être heureux en ménage.

ON DEMANDE 25 petits garçons pour vendre le *Vrai Canard*, s'adresser à ce bureau.

CONSIGNATION.

1200 paires de couvertes de Cornwall "pure laine" reçues en consignation avec instruction de les vendre immédiatement

PRIX : \$3.00, 3.25, 3.50, 3.75, \$4.00, 4.25, 4.50, 4.75, \$5.00 et \$5.50 la paire.

IMPORTEES.

600 paires de couvertes importées à \$2.40, \$2.65 la paire. De plus, une grande quantité de corps et caleçons Canadiens.

CORPS ET CALEÇONS GRIS 35 et 45 cts.
do do COULEUR DE CHAIR 45 et 50 cts.

Aussi 25 doz de chales tricotés " patrons nouveaux ".

140 DOZ DEMI CHALES EN CASIMIR
10 do CHALES BROCHES (PAISLEY)

N'oubliez pas qu'en venant acheter chez nous vous sauvez un tiers de votre argent.

Dupuis Freres,

605 rue Ste. Catherine MONTREAL

Avis aux cordonniers.

Offre avantageuse à un bon ouvrier qui veut s'établir dans l'Ouest.

On demande un canadien pour manufacturer des souliers de bœuf, un bon cordonnier en bottes sauvages. Il aura de l'ouvrage à l'année. Les prix que l'on paie à présent sont de 50 centins pour les souliers et 75 centins pour les souliers avec jambes, les derniers étant cousus à la machine. La préférence sera donnée à un homme marié et sobre.

S'adresser à

C. POIRIER,
Superior street.
Duluth. Minn.

Montréal 8 Oct.—

Deux crocodiles vivants.

Les deux seuls crocodiles vivants qui existent dans la Puissance sont exposés dans l'aquarium du Vrai Truteau au coin des rues Craig et Chenneville. Ces monstres ont 4 1/2 pieds de long. Faut voir avec quelle gourmandise ils happent les free lunch que Truteau leur sert au bout de la fourche. Cette curiosité mérite d'être vue. Truteau est toujours le même, l'homme aux free lunches. Ses cigares et ses liqueurs n'ont pas de rivaux dans Montréal. Les crocodiles de Truteau ont été importés à grands frais de la Floride. Ils étaient exposés à la dernière exposition.

Montréal, 8 oct 1881—

Grande Reduction.

Le succès ayant surpassé nos espérances nous vous faisons un plaisir d'annoncer à nos bonnes pratiques que nous faisons de grandes réductions sur toutes nos marchandises de printemps, car ne pouvant encore avant quelques mois agrandir notre magasin déjà trop petit pour notre Stock, et recevant déjà nos marchandises d'automne, il faut nécessairement faire de la place. Nous avons donc décidé de vendre à n'importe quel prix, ce sera là un moyen, nous l'espérons, de reconnaître vis-à-vis nos bonnes pratiques l'encouragement libéral qui nous a été donnée. Avis donc de profiter de l'occasion pour ceux qui ont quelques achats à faire. Ils seront certain de se procurer de belles et bonnes marchandises à bien bon marché chez

GRAVEL et THIBAUT
587 Ste. Catherine.

ALPHONSE.—Le nom du propriétaire d'un établissement nouveau suffit pour assurer sa vogue. Le nom d'Alphonse est connu de tous ceux qui visitent l'Hôtel Richelieu ou l'Hôtel du Canada. C'est ce même Alphonse qui tient l'élégant café à l'encoignure de la rue Craig et de la Côte St-Lambert. La maison a été complètement restaurée à l'intérieur. La cave d'Alphonse est garnie des meilleurs vins qu'il recommande lui-même. Toutes ses liqueurs sont ce qu'il y a de mieux à Montréal. Il a un assortiment varié de cigares importés de toutes les marques. Alphonse tient à se créer une clientèle et il fait bien des choses.

LAUNOIS. — Tout le monde devrait connaître Launois le philanthrope.

On le trouvera toujours *Au café des Ardennes* coin des rues St. Laurent et Vitre. Allez chez lui goûter le jus pur de la treille à 5 cts. le verre, ainsi que son cassis canadien dont il fait une spécialité. Son lager est excellent et ne se vend que 3 cents le verre.

HUITRES FRAICHES.

M. Fournier a en vente un lot considérable d'huitres fraîches de Malepeque garanties de plus succulentes.

S'adresser à M. Fournier sur le quai de la Compagnie du Richelieu et d'Ontario et 93 rue des Commissaires
24 sept. 4 ins.

J. RASCO & FILS

421, RUE CRAIG

(En face du Champ de Mars)

Informent leurs amis et le public en général qu'ils tiennent comme per le pas é leur magasin de remèdes sauvages.

Déféz-vous des contré-façons.

Il y a deux Rasco mais nous sommes les plus anciens de l'endroit.

N'oubliez pas de venir nous faire une visite.



BOISSEAU FRERES,
235, 237 Rue St. Laurent

5 PREMIERS PRIX
ET UN

DIPLOME D'HONNEUR

à l'Exposition de 1881 pour
Chapeau de Dames et fournitures de chapeaux.

1er Prix et diplôme d'honneur en
1880 pour chapeaux de Dames.

Notre exposition d'automne a le succès que nous en attendions, tous nos articles se vendent rapidement et les ordres pour nos Chapeaux de Dames sont nombreux. Il est vrai d'ajouter que nous avons le plus beau choix d'articles nouveaux, riches et élégant qu'on puisse envier et la variété en est grande. L'empressement des Dames à venir visiter notre stock et la satisfaction qu'elles nous témoignent nous prouvent que nous avons eu réponde aux besoins de la toilette.

Quand à nos prix, ils sont incontestablement très-bas puisque nous vendons en détails au prix du gros.

Notre Exposition durera encore toute la semaine prochaine.

Boisseau Freres,

235, 237

RUE ST. LAURENT.